

L'engagement en toute liberté

COMMUNICATION N°58

Février 2024



Chers collègues,

J-2 ! À vos votes, **faites entendre votre voix au sein de l'entreprise**. Choisissez celles et ceux qui feront entendre votre voix auprès des instances et à la table des négociations.

Voter, c'est simple, rapide et cela vous donne le droit de choisir.

Faire entendre votre voix est d'autant plus simple que les élections CSE 2024 sont facilitées par la mise en place du **vote électronique**. Alors, votez en nombre pour récompenser le travail réalisé durant ces dernières années par AMplitude,

- ▶ un syndicat apolitique,
- ▶ une force de propositions qui ont débouché sur des avancées concrètes,
- ▶ une organisation reconnue pour son ouverture d'esprit et sa qualité d'écoute,
- ▶ le rassemblement de femmes et d'hommes tournés vers l'intérêt commun avec proactivité et réactivité pour vous représenter et vous défendre auprès de la direction.

Élections CSE – J-2 !

- Pourquoi voter AMplitude?
- Qu'est-ce que cela changera dans votre quotidien ?

Toutes nos infos sur le site syndicat-amplitude.fr

Ce 14 février, votez pour AMplitude !

Depuis 2019, AMplitude vous représente et agit **pour une meilleure répartition des bénéfices de l'entreprise** résultant du travail de tous, une évolution professionnelle à la hauteur de l'investissement de chacun et une **mise en œuvre plus large de l'approche éco-responsable amorcée**.

Voter pour AMplitude, c'est nous permettre de continuer à œuvrer pour de nouvelles avancées économiques et sociales !

Présents à la table des négociations depuis 2019, nous représentons actuellement les salariés d'ALTRAN sur les sujets tels que la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), la mobilité durable et l'égalité professionnelle, retrouvez ici l'état d'avancement de ces différents sujets.

Fidèlement vôtre,
L'équipe AMplitude



POURQUOI VOTER AMPLITUDE AU 1ER TOUR ?

Voter dès le premier tour pour AMplitude permettra de confirmer la représentativité de votre syndicat, étape indispensable pour continuer à participer aux négociations des Accords avec la Direction. **Nous resterons représentatifs si, et seulement si, nous recueillons le nombre de voix suffisant dès le 1er tour des élections de titulaires au CSE.**

C'est grâce à notre approche constructive et à votre confiance renouvelée que nous avons pu devenir en quelques années, et depuis décembre 2019, un syndicat représentatif chez ALTRAN France et la 3e organisation syndicale dans cette UES. Ce sont grâce à elles (approche constructive et confiance renouvelée) que nous pourrons faire la différence, une fois encore, et rester à ladite table des négociations pour continuer à œuvrer pour :

- ⇒ un **environnement de travail plus motivant**,
- ⇒ une **rémunération plus juste** en fonction de l'investissement de chacun dans le développement de l'entreprise,
- ⇒ un **équilibre nécessaire** entre vie professionnelle/vie privée
- ⇒ un **dialogue social constructif et apaisé**, donc plus efficient.

Notre bilan en actions depuis 12 ans

Chacun de vos élus et candidats AMplitude s'engage pour continuer à **faire avancer les différents sujets jalonnant le parcours de tout salarié** : salaire, prime, mobilité, reconnaissance du travail réalisé, santé, etc.



Grâce à son **approche constructive** et un syndicalisme fondé sur la **complémentarité des idées** et les **échanges contradictoires** sans devenir paralysants, AMplitude a obtenu différentes avancées concrètes depuis 2013 :

- Signature accord prime vacances,
- Signature accord intéressement,
- Signature accord congés ancienneté et jours exceptionnels,
- Référendum NAO 2023,
- Signature accord handicap,
- Signature accord forfait mobilité durable,
- Signature accord organisation et dialogue social,
- ...

Ce 14 février, votez pour donner à AMplitude la représentativité nécessaire pour continuer à défendre intérêts communs et dossiers en cours.

Voter AMplitude, qu'est-ce que ça changera dans votre quotidien chez ALTRAN ?

Pour améliorer ce quotidien autant que possible, nous nous engageons à :



- ⇒ **représenter tous les salariés ALTRAN** lors des négociations avec la Direction,
- ⇒ **faire reconnaître la qualité de votre travail** pour la (re)valoriser,
- ⇒ **garder notre liberté de parole** en qualité de syndicat indépendant créé par des salariés Altran et non affilié,
- ⇒ **favoriser un dialogue apaisé et efficient** pour une relation gagnant-gagnant entre les différents acteurs de l'entreprise,
- ⇒ **féderer autour de l'intérêt général** sans compromission personnelle avec des propositions réalistes,
- ⇒ **mériter votre confiance**, celle exprimée depuis notre

création et celle que vous nous accorderez en votant pour nous.

AMplitude n'a pas de promesses électorales, seulement des objectifs :

- Promouvoir et négocier la revalorisation et reconnaissance de chacun au travail,
- Poursuivre en local l'engagement des équipes AMplitude,
- Communiquer avec sincérité, transparence et respect,
- Être assidus aux réunions et disponibles à vos demandes,
- Être à votre écoute et vous conseiller individuellement sur vos droits,
- Porter et défendre vos réclamations afin de faire respecter vos droits de salariés,
- Faire des propositions pour des avancées sociales réalistes, réalisables et efficientes,
- Accompagner au mieux l'évolution de l'entreprise en valorisant les démarches environnementales.



Négociations salariales (NAO) 2024 : où en sommes-nous ?

Fidèles à notre engagement pour la négociation salariale 2024, nous avons confirmé nos demandes pour une meilleure répartition des bénéfices de l'entreprise résultant du travail de tous.

Une négociation indispensable pour réduire les effets de l'inflation

Conscientes des enjeux pour les salariés, les organisations syndicales représentatives (AMplitude, CFDT, CFE-CGC et CGT) se sont réunies avant la première réunion de négociation et cette concertation, qui a démontré à plusieurs reprises son impact, a abouti à la décision commune de négocier un budget au minimum égal à celui de 2023 avec une augmentation d'un niveau suffisant pour rattraper l'inflation des 2 dernières années.

La position de la direction

En raison des élections professionnelles, la direction a proposé un accord de méthode NAO sur la base suivante :

- Une enveloppe annuelle minimale de 1,90% de la masse salariale pour les augmentations individuelles et les promotions.
- Une augmentation minimale pour les bénéficiaires d'une augmentation individuelle au mérite de 2%.

La direction s'est également engagée :

- à fournir les données consolidées relatives à ces augmentations et promotions lors de la reprise de la négociation sur les autres thèmes relevant de son champ, après la finalisation des opérations électorales.
- à reprendre les négociations pour déterminer l'enveloppe globale d'augmentation collective, les rattrapages, et tous les autres thèmes relevant des NAO dès avril 2024.

La position d'AMplitude :

Cet accord de méthode signifie que l'enveloppe pour les augmentations individuelles et les promotions pourra être négociée dès avril 2024, mais AMplitude est d'ores et déjà **en désaccord** avec la base de négociation fixée à 1,9% de la masse salariale, **un budget inférieur à 2023 alors même que le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer**.

Nous prenons bien sûr en compte la position d'une partie des salariés qui demande à bénéficier de leurs augmentations rapidement. Et c'est à eux que nous nous adressons ici pour leur expliquer notre vision à court, moyen et long terme.



Défendons nos intérêts communs...

Si le proverbe français rappelle que « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », ce principe ne peut pas s'appliquer ici car la perte de chance, qui serait concédée par une signature trop rapide dudit accord, impacterait tous les salariés. C'est pourquoi nous avons pour objectif d'obtenir une hausse du budget initial, sous réserve que le temps soit donné aux OS de faire entendre cette revendication. En effet, **ne vaut-il pas mieux attendre 3 mois pour négocier et recevoir à terme une augmentation plus importante avec rétroactivité sur les mois précédents ?**

... pour une valorisation correcte de notre travail !

Vous l'aurez compris si AMplitude n'a pas signé l'accord de méthode NAO 2024, c'est pour obtenir une revalorisation salariale adéquate face à l'inflation. Dans le cas contraire, ce qui ne sera **qu'une apparente augmentation amoindra encore la valeur travail déjà entamée par la tendance inflationniste post-covid.**

Et si nous reprenons les mots de la direction parlant de « dégager de la marge pour apporter plus de valeurs ajoutées aux salariés », nous pensons opportun de rappeler qu'en 2022, l'entreprise a fait une marge (GOP) supérieure à l'objectif. Pour 2023, celle-ci est légèrement inférieure à l'objectif d'après notre direction et en même temps supérieur à 2022. Nous souhaitons donc **un accord respectueux de la valeur du travail de chacun** et attendons une proposition qui soit à la hauteur d'une implication salariale permettant les résultats positifs de l'entreprise.

Par conséquent, **AMplitude demande à la direction un budget au minima égal à celui de l'an dernier.** Une position que nous pourrons défendre d'autant mieux que nous resterons à la table des négociations grâce à vos votes.



Quid du FMD (Forfait Mobilité Durable) ?

Nos principales demandes ayant été prises en compte par la direction, nous avons signé l'**accord FMD modifié**. Celui-ci sera applicable dès le 1er avril prochain et restera valable jusqu'en fin 2025. Mais pour AMplitude, ce n'est là qu'un premier pas vers un accord plus abouti. C'est pourquoi nous prévoyons des évolutions qui seront proposées après les élections.

Retrouvez l'article complet dans la communication n°57 consultable sur syndicat-amplitude.fr

Rejoignez AMplitude !

Grâce à vous, AMplitude est devenu en quelques années un **syndicat représentatif au niveau de l'UES et du Groupe Altran**. Pour cela, chacun de nos membres s'est attaché à rester dans une démarche constructive résolument tournée vers les solutions par le biais d'un dialogue apaisé, et néanmoins ferme.

Notre syndicat a ainsi su, contre vents et marées, affirmer sa place et sa détermination dans l'entreprise. Pour conforter encore notre influence chez Altran, nous avons besoin pour continuer à mettre cette belle énergie au service **d'un avenir commun plus équitable et solidaire**.

Mobilisez-vous et unissons nos voix pour continuer à faire la différence. Notre succès dépend de notre **engagement collectif** et de notre volonté de défendre nos droits, nos valeurs et notre vision pour un environnement de travail plus juste et épanouissant.

REJOIGNEZ-NOUS ET AGISSONS ENSEMBLE POUR POURSUIVRE UN DIALOGUE SOCIAL OUVERT ET EFFICIENT.

Contactez-nous par email à contact.AMplitude.altran@gmail.com

Vos représentants chez ALTRAN



Sébastien ODDI
Secrétaire adjoint
DSCG



Christelle VALENCIA
Responsable Comm.
DS Méditerranée



Nicolas SARTRE
DS ALTRAN RHÔNE-ALPES
RS AMplitude RHÔNE-ALPES



Reynald ISAAC
DS CENTRAL
RSS EST-NORD



BULLETIN D'ADHÉSION à nous retourner par email



<p>Je soussigné(e) <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .../.../....</p> <p><input type="checkbox"/> souhaite adhérer au syndicat AMplitude pour 2024</p> <p>Date : /..../2024</p> <p>Signature :</p>	<p>Coordonnées personnelles :</p> <p>N° et voie :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Téléphone portable :</p> <p>Email personnel :@.....</p> <p>Dès réception de ma cotisation annuelle, une carte de membre me sera envoyée par email.</p>
--	--